

## Consultation pour établir la carte électorale de la ville de Ste-Marthe-sur-le-lac

Bonjour à vous,

Voici pourquoi je m'objecte à la nouvelle carte électorale de la ville de Ste-Marthe-sur-le-lac qui veut ajouter deux districts électoraux pour faire passer de six à huit le nombre de conseiller(ère) municipaux lors de la prochaine élection de 2021.

Pour l'instant rien n'oblige la municipalité d'augmenter le nombre de district avant 2024, avec une augmentation, de seulement 700 électeurs comparativement aux élections de 2017 cela fait environ 116 électeurs de plus pour chaque district. Cela affectera-t-il la représentativité ? le service aux citoyens sera-t-il lui aussi affecté ? je ne pense pas que cet ajout ait une incidence néfaste sur la représentativité ou sur la qualité des services offerts aux citoyens. Le travail déjà effectué par la ville pour diviser son territoire pourra très bien s'appliquer aux élections de 2025 lorsque l'ajout sera obligatoire car elle prévoit les nouvelles constructions sur son territoire jusqu'à ce que ce même territoire en arrivera à sa pleine expansion. Ce travail n'aura donc pas été fait en vain.

Je ne pense pas non plus qu'on se retrouvera avec un déficit représentatif car présentement seulement un district (le no 5) à une augmentation significative de sa population due aux nouvelles constructions, de plus à cause de la catastrophe de 2019 plusieurs maisons ont été démolies ce qui cause une réduction d'électeurs dans d'autres districts. Il n'y a qu'à bouger les lignes qui font office de délimitation afin de réduire ou d'augmenter le nombre d'électeurs pour la prochaine élection, ce n'est ni un travail fastidieux ou bien très onéreux d'effectuer ces changements car l'administration en place les a déjà effectués à plusieurs reprises lors d'élections antérieures.

Le fait aussi d'avoir réussi à obtenir près de deux cents courriel ou lettre qui vous sont parvenus qui sont contre ce projet même si cette décision a été prise à huis clos en ces temps de pandémie, ou l'information a été difficile à obtenir. Nous demandons depuis plusieurs mois la webdiffusion de tous les conseils municipaux afin d'aider à ce que l'information se diffuse plus rapidement et qu'elle soit accessible en tout temps demande qui nous a été refusée à plusieurs reprises. Pour l'instant nous nous contentons depuis le début de la pandémie d'une diffusion audio de qualité quelquefois médiocre. Il fallait aussi poser nos questions à l'avance l'exercice fut plutôt pénible. Comme vous le savez sûrement une question en amène une autre c'est souvent ce qui rehausse les débats ou l'on peut prendre une décision éclairée ce qui n'est visiblement pas le cas cette fois le manque de transparence dans ce dossier nous porte à croire que la décision prise va plutôt servir à la cause politique plus qu'au service de la population marthelagoise.

Lorsque le conseil municipal a déposé ce projet, sur les six conseiller(ère) deux ont voté contre cette initiative, outre le conseiller indépendant Mr François Robillard une autre conseillère cette fois-ci de l'équipe Paulus Mme Frédérique Lanthier s'est objecté elle aussi, cela veut donc dire que ce projet n'a pas obtenu l'unanimité même dans le propre parti de la



mairresse Paulus, quand l'argumentaire est aussi faible ce n'est pas étonnant de voir autant d'opposition.

La représentativité inclus aussi un nombre suffisant de candidat(e)) et ou de parti qui représente tous les citoyens, en ajoutant deux autres postes cela pourrait créer l'effet contraire soit d'entraîner une diminution de nouveaux partis politiques pour la prochaine élection. Se retrouver avec huit candidats pourrait avoir un effet dissuasif à toute personne voulant former un nouveau parti car les candidatures se font plutôt rare on n'a qu'à penser que lors des dernières élections en 2017 quatre conseiller municipaux sur les six ont été élu par acclamation. La municipalité a besoin de candidatures de qualités, en ajouter ne règlera en rien ce problème.

Le prix à payer pour les citoyens serait de 70 000 dollars par an pour les quatre prochaines années, cela peut sembler peu mais avec les dernières coupures pour équilibrer le budget de 2020 on a aussi vidé les comptes de la ville près de 850 000 dollars pour y parvenir. Sans compter le prix à payer pour cette malheureuse pandémie que nous traversons présentement, le coût astronomique de la nouvelle digue, ces coûts supplémentaires ajouteront encore plus de pression a une dette qui est en train de grandir trop rapidement. La prudence est de mise dans cette situation.

En terminant, j'espère que vous en arriverez aux mêmes conclusions que moi. Je ne comprends pas cet empressement autre que politique de vouloir ajouter deux nouveaux conseiller(ère) qui ne sont pas nécessaires, cela n'affecte aucunement la représentativité des citoyens de la ville, ils engendreront des dépenses supplémentaires pour lesquelles nous n'avons pas besoin pour l'instant. Le débat sur cette question n'a visiblement pas été bien fait.

Merci de votre écoute, recevez Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

Marc-André Daoust

[REDACTED]

[REDACTED]